



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 17 novembre 2021

Numéro de parution : RA000305

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/469

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 30 septembre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. LEFEBVRE (Hervé, Claude), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «Etude ANDRIEU et Associés, Notaires» à la résidence de Montpellier (Hérault), a repris ses fonctions de notaire salarié, en date du 8 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire Mme TALANO Gaëlle à la résidence de Sète (Hérault).

Notaire concerné : M. LEFEBVRE (Hervé, Claude)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](#)